



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/EX(45)/3
19 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Quarante-cinquième réunion directive
Genève, 13 novembre 2008

**RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE-CINQUIÈME RÉUNION DIRECTIVE**

tenue au Palais des Nations, à Genève, le 13 novembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. Ouverture de la réunion.....	2
II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.....	2
III. Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.....	2
IV. Rapport du Conseil sur sa cinquante-cinquième réunion directive.....	9
Annexes	
I. Programme du jeudi 13 novembre 2008	10
II. Liste des orateurs à la quarante-cinquième réunion directive du Conseil du commerce et du développement.....	11
III. Participation	13

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion a été ouverte par M. Debapriya Bhattacharya (Bangladesh), Président du Conseil du commerce et du développement.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/EX(45)/1; l'ordre du jour de la réunion directive se lisait donc comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.
3. Rapport du Conseil sur sa quarante-cinquième réunion directive.

III. FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT: CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SUIVI SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, CHARGÉE D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU CONSENSUS DE MONTERREY

(Point 2 de l'ordre du jour)

Résumé du Président

1. Principaux éléments

3. Le 13 novembre 2008, le Conseil du commerce et du développement a tenu une réunion directive, dont l'objectif était d'élaborer une contribution à la préparation de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, prévue à Doha (Qatar), du 29 novembre au 2 décembre 2008. Les délégations de plus de 100 pays ont participé à deux séances de discussion d'une demi-journée chacune. Le programme de la réunion, la liste des orateurs et la liste des pays participants figurent en annexe au présent rapport.

4. Les débats de la réunion directive venaient à un moment particulièrement opportun, l'impact de la crise financière mondiale se faisant de plus en plus sentir sur les pays en développement. La réunion a également été l'occasion pour les États membres d'exprimer leurs vues sur les objectifs et les modalités d'une réforme de la gouvernance économique mondiale deux jours tout juste avant la réunion au sommet du G-20 à Washington, réunion devant lancer un effort global de réforme du système monétaire et financier international. Dix-huit délégations participant à la réunion directive étaient les délégations de pays devant aussi participer à la réunion du G-20.

5. Les orateurs ont généralement souligné que l'actuelle crise financière et économique était une crise systémique, qui appelait des solutions mondiales et globales en vue de stabiliser le système et d'empêcher des crises analogues à l'avenir. Les représentants ont reconnu que, face aux problèmes les plus urgents posés par la crise ces dernières semaines, une évolution s'était faite dans les pensées, pour passer de solutions purement de marché à des mesures impliquant un rôle actif de l'État. Les pays touchés par la crise avaient élargi leur marge d'action pour prendre des mesures qui auraient été impensables quelques mois auparavant.

6. Il était généralement espéré que la Conférence de Doha serait plus qu'une simple conférence d'examen de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Elle devrait préparer le terrain pour un suivi global, et un renforcement, du processus de financement du développement. Ce faisant, elle devrait contribuer à l'adoption d'une nouvelle approche du développement qui tiendrait également compte des enseignements tirés de la crise financière et de la nécessité de réformer le système économique international afin d'en surmonter les faiblesses systémiques. Le Conseil a reconnu que l'actuelle crise financière montrait le besoin, dans une économie de plus en plus mondialisée, d'une plus forte gouvernance économique mondiale, fondée sur les principes du multilatéralisme et assortie d'un ensemble explicite de règles et réglementations financières mondiales.

7. La plupart des délégations se sont déclarées gravement préoccupées par les répercussions de la crise du secteur financier sur l'économie réelle, et par l'extension de la crise des pays développés aux pays en développement, ce qui pourrait entraîner d'importants retards dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Tous les pays en développement et les pays en transition se ressentiraient probablement de l'impact de la crise financière et de la récession dans les grands pays développés. Les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables – ainsi que les pays en développement de transit, les pays à revenu intermédiaire et les pays candidats à l'accession à l'Organisation mondiale du commerce – seraient tous confrontés à des problèmes particuliers.

8. Il a été reconnu que la gravité et la durée de la récession dépendraient beaucoup des mesures économiques et financières qui seraient adoptées. On a relevé à cet égard la nécessité d'une action internationale collective et bien coordonnée. Il était également évident que la mobilisation de ressources financières additionnelles pour le développement – en particulier un accroissement de l'aide publique au développement (APD) pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – s'imposait avec encore plus d'urgence face à l'extension des répercussions de la crise financière.

9. Un large accord s'est dégagé sur la nécessité d'examiner au fond le système financier international et de s'attaquer sérieusement à la question de la cohérence systémique. Ce processus devrait être engagé avec la participation de tous les États. Il a été suggéré que l'Organisation des Nations Unies, de par son universalité, sa crédibilité politique et ses compétences intrinsèques, pouvait jouer un rôle fondamental dans le processus de révision de l'architecture économique mondiale, et qu'elle avait la légitimité et la confiance de la communauté internationale nécessaires pour assurer la viabilité d'un tel rôle.

2. Résumé des débats

10. Les délégations ont analysé les progrès accomplis au titre des différents chapitres du Consensus de Monterrey et évoqué les mesures additionnelles que devrait prendre la communauté internationale en matière de financement du développement. Les débats du Conseil du commerce et du développement ont eu lieu avec en toile de fond l'actuelle crise financière, ses incidences sur les pays en développement et les questions systémiques qu'elle soulevait.

11. De nombreuses délégations ont jugé modestes les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, en dépit d'avancées notables en matière d'allègement de la dette des pays les plus pauvres. Les flux d'APD avaient augmenté, mais les versements effectifs étaient nettement inférieurs aux engagements pris et étaient loin de répondre aux besoins pour la réalisation des OMD – d'une marge estimée à 150 milliards de dollars par an. De plus, l'APD affectée aux infrastructures économiques et aux secteurs productifs avait diminué par rapport à l'aide fournie sous la forme d'un allègement de la dette et l'aide affectée à des fins sociales et humanitaires.

12. Si de grands espoirs avaient été fondés sur le Consensus de Monterrey en tant qu'instrument devant permettre de renforcer le multilatéralisme pour le développement, peu de progrès avaient été enregistrés au cours des années qui avaient suivi l'adoption de ce texte dans l'application des mesures internationales destinées à concrétiser le financement du développement. Le processus de financement du développement devait être renforcé et adapté aux changements qu'avait connus l'économie mondiale depuis 2002.

13. Toutes les délégations ont reconnu que la crise, considérée comme la plus grave depuis celle des années 30, avait révélé les insuffisances non seulement de la gouvernance financière nationale, mais aussi de la gestion de l'économie mondiale et des marchés financiers internationaux. Il a été estimé que les efforts déployés pour réguler la finance internationale, ainsi que la coordination macroéconomique au niveau mondial avaient été inadéquats.

14. Il a été souligné que la crise financière avait des répercussions différentes dans différents groupes de pays, selon qu'ils étaient plus ou moins dépendants des marchés financiers internationaux et en fonction de leurs structures économiques et de la structure de leurs exportations. La plupart des pays souffriraient probablement d'une diminution de leurs exportations en volume et de leurs recettes fiscales, mais les exportateurs de produits de base accuseraient en outre une baisse des prix de leurs produits. Les investissements étrangers directs diminueraient probablement en raison du ralentissement économique mondial, ce qui aurait des effets négatifs pour de nombreux pays en développement. Dans les pays émergents à économie de marché, l'impact de la crise se traduirait par une diminution des apports de capitaux privés et une hausse des coûts de refinancement de la dette extérieure, tandis que les pays pauvres étaient particulièrement vulnérables à une diminution possible de l'APD et des envois de fonds de travailleurs migrants.

15. De nombreuses délégations de pays en développement se sont déclarées particulièrement préoccupées par une possible diminution des flux d'aide précisément à un moment où il était particulièrement nécessaire d'accroître ces flux pour compenser les effets négatifs de la crise dans le domaine du commerce.

16. De plus, de nombreuses délégations ont déclaré craindre que la récession dans les pays développés ne suscite de nouvelles tendances protectionnistes. Plusieurs ont également déploré que le «cycle du développement» des négociations à l'Organisation mondiale du commerce n'ait pas tenu ses promesses. Il a été jugé d'autant plus important de conclure ce cycle de négociations sur des résultats qui répondent aux besoins des pays en développement.

17. Les délégations ont déclaré fonder certains espoirs sur les mesures de politique macroéconomique et financière qui seraient adoptées dans les pays directement touchés par la crise. Il a été noté que, de façon différente de ce qui avait pu se produire dans le passé, les gouvernements avaient réagi en adoptant les mesures contracycliques nécessaires pour apporter un soutien financier à de grandes institutions financières en difficulté et en concevant des programmes de stimulation de la demande.

18. Plusieurs délégations ont estimé que la question de la marge d'action des gouvernements des pays en développement apparaissait aujourd'hui d'autant plus pertinente à la lumière de l'expérience de quelques grands pays développés, où les gouvernements avaient élargi leur marge d'action dans le souci d'empêcher un effondrement total de leur système financier national. Plusieurs délégations ont appelé à une revitalisation du rôle de l'État en matière de développement. La régulation, la fixation de règles et la supervision par les gouvernements devaient être renforcées, en particulier sur les marchés financiers, et les gouvernements devaient également prendre l'initiative lorsque cela était rendu nécessaire par les dysfonctionnements du marché.

19. Les arrangements globaux qui avaient une influence sur la marge d'action nationale devaient être révisés, car il était devenu tout à fait évident qu'il fallait disposer de la flexibilité nécessaire et de la marge d'action voulue pour réagir aux situations de crise. Il a été jugé indispensable que le futur système financier international soit conçu de telle façon que les États disposent d'une marge d'action appropriée pour pouvoir prévenir les crises et réagir face aux situations d'urgence.

20. Il a été suggéré que la stabilité financière était devenue un bien public mondial, et que la bonne gestion de ce bien imposait des réformes en profondeur de la gouvernance économique mondiale et l'adaptation des institutions et des instruments aux besoins du XXI^e siècle. Un système monétaire et financier multilatéral efficace était nécessaire pour que les pays puissent tirer profit des possibilités offertes par le système commercial multilatéral.

21. Les délégations ont donc déclaré attacher une grande importance à un renforcement de la coopération internationale sur les questions monétaires et financières afin d'assurer la stabilité financière, de promouvoir un fonctionnement efficace des marchés financiers et de limiter toutes les incidences négatives possibles de l'instabilité financière. Il fallait remédier aux carences fondamentales du système économique international en matière de responsabilité, de transparence et de prudence. C'était là les trois piliers d'une bonne gouvernance, qui n'avaient été respectés ni par les institutions financières internationales, ni dans les pays à l'origine de la crise actuelle.

22. Plusieurs orateurs ont souligné le rôle potentiel important de la coopération régionale et des institutions monétaires et financières régionales dans la gestion du système économique mondial et la mobilisation de ressources financières pour le développement.

23. De nombreuses délégations se sont félicitées de la possibilité qu'offrait la prochaine réunion du G-20 à Washington, d'engager une réflexion globale sur les questions systémiques. Le rôle important de l'ONU dans ce processus a également été souligné. Les délégations ont noté que la CNUCED était bien placée pour traiter les difficultés persistantes du système économique mondial en proposant des analyses de qualité et des recommandations; il a été rappelé qu'elle avait été l'une des rares institutions à mettre en garde, dans les différentes livraisons annuelles récentes de son *Rapport sur le commerce et le développement*, contre une crise économique mondiale, et qu'elle avait formulé des recommandations spécifiques qui auraient pu empêcher – ou à tout le moins sensiblement atténuer – la crise, ou y préparer les pays. De nombreuses délégations ont jugé que l'ONU était le lieu où pouvait se forger un consensus politique sur les principes fondamentaux d'un ordre financier multilatéral propice à une mondialisation économique plus harmonieuse.

24. Les débats ont témoigné d'un large accord sur l'idée que la Conférence de Doha devait donner un nouvel élan à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Il a également été estimé que cette conférence devrait contribuer à empêcher que les difficultés financières actuelles ne compromettent les engagements de la communauté internationale en matière du financement du développement. De plus, elle devrait renforcer les aspects liés à la parité des sexes et proposer des mesures face à de nouveaux défis tels que les changements climatiques, la crise alimentaire et la sécurité énergétique.

3. Recommandations des participants

25. Les participants ont formulé d'importantes recommandations sur tous les thèmes du Consensus de Monterrey, s'agissant en particulier des thèmes 4 et 6, jugés présenter un intérêt particulier en raison de l'actuelle crise financière et de la menace de récession dans les grands pays développés.

Thème I – Mobiliser les ressources financières intérieures pour le développement

a) Les pays en développement devraient accorder un surcroît d'attention à la mobilisation de ressources financières intérieures pour le développement. À cet égard, une attention spéciale devrait être portée à un renforcement du rôle du système bancaire dans le financement de l'investissement productif;

b) Le recouvrement de l'impôt devrait être rendu plus efficace par une plus grande transparence des règles et réglementations. Il faut intensifier la coopération internationale en matière fiscale.

Thème II – Mobiliser des ressources internationales pour le développement: investissement étranger direct et autres flux privés

a) Tout devrait être mis en œuvre pour éviter une diminution des flux de capitaux privés vers les pays en développement. Il conviendrait de soutenir en particulier les flux Sud-Sud d'investissement étranger direct. Il faudrait renforcer le rôle des fonds souverains de pays en développement face aux besoins de financement extérieur d'autres pays en développement;

b) Les efforts en matière de réforme de l'architecture financière internationale devraient viser à limiter la spéculation sur les marchés financiers et monétaires internationaux afin de réduire l'instabilité des flux de capitaux privés vers les pays en développement.

Thème III – Le commerce international en tant que moteur du développement

a) Il est d'une importance cruciale pour les pays en développement que la crise financière et le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale n'entraînent pas une nouvelle vague de protectionnisme. Il faut sortir le Cycle de négociations commerciales internationales de Doha de l'impasse, et redoubler d'efforts pour parvenir à un résultat ambitieux et équilibré prenant pleinement en compte les intérêts des pays en développement;

b) Pour renforcer le rôle du commerce en tant que moteur du développement, de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, doivent s'attaquer plus vigoureusement aux contraintes qui pèsent sur l'offre. Ces efforts doivent être soutenus par une plus grande ouverture des marchés des pays développés aux exportations présentant un intérêt pour les pays en développement;

c) Une plus grande attention doit être accordée, au niveau international, au problème des produits de base. Les réformes du système financier international devraient aussi viser à réduire la spéculation sur les marchés internationaux de ces produits;

d) La communauté internationale devrait soutenir les efforts déployés au niveau national pour intégrer les producteurs locaux dans les chaînes internationales d'approvisionnement et adopter en faveur des producteurs de produits de base agricoles des outils novateurs de financement et de gestion des risques.

Thème IV – Intensifier la coopération financière et technique internationale pour le développement

a) Priorité devrait être accordée à l'adoption de mesures permettant de répondre aux nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés les pauvres dans le monde en raison de la crise financière et de la récession dans les pays développés. La Conférence de Doha devrait donc accorder une attention particulière à la préservation et à l'accroissement des flux d'APD, en particulier vers les pays dont les gouvernements accusent une baisse de leurs recettes publiques du fait des crises;

b) La Conférence de Doha devrait insister sur le respect des engagements d'aide déjà pris par les donateurs bilatéraux pour réduire le déficit de financement relatif aux OMD. Dans ce contexte, l'allègement de la dette ne devrait pas être considéré comme faisant partie de l'APD;

c) Un accroissement du financement public accordé aux pays en développement est également nécessaire pour aider ces pays à faire face à l'actuelle crise alimentaire;

d) Il faut accroître encore l'efficacité de l'aide. Pour être efficace, l'aide doit être fournie dans des conditions prévisibles et de façon soutenue;

e) Il est impératif d'élaborer un cadre pour l'aide au commerce, afin que les pays puissent tirer parti des avantages potentiels du commerce, tout comme il est impératif de

préservé le Cadre intégré renforcé et de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement du commerce. Cela apparaît encore plus important avec la crise financière et le moindre accès qu'ont désormais les pays en développement au financement privé;

f) La communauté internationale devrait poursuivre ses efforts pour mettre en avant des mécanismes de financement novateurs. De tels mécanismes revêtent d'autant plus d'importance que de nouveaux défis surgissent, s'agissant en particulier de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation des effets de ces changements;

g) Une nouvelle facilité devrait être créée au sein du Fonds monétaire international pour enrayer l'extension de la crise aux pays à revenu intermédiaire. Les ressources financières des fonds souverains et les réserves en devises accumulées par un certain nombre de pays à excédent devraient être utilisées pour mobiliser un soutien financier additionnel en faveur des pays qui en ont besoin.

Thème V – Dette extérieure

a) Des initiatives plus audacieuses doivent être prises afin de résoudre les problèmes de dette extérieure des pays en développement d'une manière qui soit efficace et équitable et contribue au développement, en particulier dans les pays qui seront les plus touchés par la diminution des recettes en devises et par l'augmentation du coût de la dette extérieure découlant de la crise financière et de la récession;

b) Il importe d'atteindre et de maintenir un endettement viable dans les pays en développement. La stratégie de viabilité de la dette devrait être liée à la capacité du pays d'atteindre ses objectifs de développement nationaux, notamment les OMD.

Thème VI – Questions systémiques: accroître la cohérence et la cohésion des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux à l'appui du développement

a) À court terme, une action internationale est indispensable pour rétablir la stabilité financière et la croissance économique mondiales. Il faut adopter des mesures pour aider les acteurs des marchés financiers à reprendre confiance et pour stimuler la demande afin de remédier à la crise du crédit et d'atténuer l'impact de la crise financière sur la croissance de la production et sur l'emploi. Pour que ces mesures anticycliques soient efficaces, on devrait recourir à des instruments de politique budgétaire et de politique monétaire et veiller à bien en coordonner l'application au niveau international;

b) À moyen et à long terme, les gouvernements doivent jouer un rôle plus actif dans la gestion du système financier, aux niveaux aussi bien national qu'international, en renforçant la réglementation et la supervision des intermédiaires financiers. Il faut s'assurer que tous les acteurs sont responsables et que les marchés financiers sont totalement transparents;

c) Le rôle des organismes de notation doit être réévalué et leurs activités doivent faire l'objet d'une surveillance publique renforcée;

d) Afin d'éviter des crises systémiques à l'avenir, et de réduire le risque d'une spéculation excessive aux effets déstabilisants, des systèmes d'alerte rapide devraient être mis en place aux niveaux national et international;

e) Le système financier mondial doit être réformé en s'appuyant sur la base des principes fondamentaux suivants: transparence, intégrité, responsabilité, pratiques bancaires saines et gouvernance internationale. Des normes de supervision acceptables au niveau mondial devraient être élaborées et appliquées de manière égale et cohérente dans tous les pays;

f) Le système monétaire et financier international doit être doté de meilleurs instruments pour empêcher des désalignements prolongés des taux de change et toute spéculation monétaire. Afin d'accroître la cohérence entre le système commercial international et le système financier international et d'éviter des déséquilibres importants de la balance mondiale des paiements, la mise en place d'un mécanisme multilatéral de change et l'adoption d'une politique macroéconomique doivent devenir des éléments clés de la nouvelle gouvernance de l'économie mondiale;

g) Le suivi et la surveillance du système financier mondial par le biais d'un organisme international devraient être renforcés et devraient porter sur tous les pays du monde, surtout sur ceux dont la politique économique nationale et les résultats se font ressentir sur le reste du monde. Dans ce contexte, les institutions de Bretton Woods peuvent jouer un rôle important, mais des efforts concertés doivent être entrepris pour réformer le Fonds monétaire international;

h) Le débat sur les enseignements à tirer de la crise financière et sur le processus de réforme de la gouvernance de l'économie internationale doit s'appuyer sur une participation universelle, démocratique et équitable de tous les États. Des efforts déterminés doivent être déployés pour associer les pays en développement aux processus de prise de décision et de normalisation des principales institutions financières, monétaires et commerciales, et pour renforcer leur rôle dans la gestion des biens publics mondiaux.

26. De l'avis d'un très grand nombre de délégations, la Conférence de Doha devrait contribuer à intégrer les préoccupations des pays en développement dans la formation d'un consensus sur une meilleure architecture financière internationale. On considérerait que du fait de sa large légitimité politique et de la représentation adéquate des différents groupes de pays en développement en son sein, le système des Nations Unies serait particulièrement fondé à jouer un rôle clef dans la réforme du système financier international. La CNUCED était appelée à aider à endiguer les effets néfastes de la crise financière sur les pays en développement, en mettant à profit ses compétences avérées en matière d'analyse directive et de coopération technique.

IV. RAPPORT DU CONSEIL SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME RÉUNION DIRECTIVE (Point 3 de l'ordre du jour)

27. À sa séance plénière de clôture, le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa réunion directive.

Annexe I

Programme du jeudi 13 novembre 2008

Président: S. E. M. Debapriya Bhattacharya (Bangladesh)

10 heures **Séance plénière** Salle XXVI

Ouverture de la session

Point 1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (TD/B/EX(45)/1)

Point 2. Financement du développement: Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (TD/B/EX(45)/2)

- Déclaration liminaire de M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED
- Déclaration de M. Kwaku Agyemang Manu, Ministre délégué au commerce et à l'industrie (Ghana)

Principaux orateurs

- S. E. M. Mothae Anthony Maruping, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho
- S. E. M. Peter Gooderham, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume-Uni
- S. E. M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Fédération de Russie

Suivi des

- Déclarations de groupes régionaux et d'États membres

13 heures **Vidéoconférence avec New York** Salle XXVI

M. K. S. Jomo, Sous-Secrétaire général au Département des affaires économiques et sociales

Suivi de

M. Heiner Flassbeck, Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED

Débat

Point 3. Rapport du Conseil sur sa quarante-cinquième réunion directive

Annexe II

Liste des orateurs à la quarante-cinquième réunion directive du Conseil du commerce et du développement

Séance du matin

Déclarations liminaires

- M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED
- M. Kwaku Agyemang Manu, Ministre délégué au commerce et à l'industrie (Ghana)

Principaux orateurs

- M. Mothae Anthony Maruping, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho
- M. Peter Gooderham, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume-Uni
- M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Fédération de Russie

Groupes

- Groupe des 77 et Chine: M. Mothae Anthony Maruping, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho
- Union européenne: M. Jean-Batiste Mattéi, Ambassadeur et Représentant permanent de la France
- Groupe asiatique: M. I Gusti Agung Wesaka Puja, Ambassadeur et Chargé d'affaires, Mission permanente d'Indonésie
- Groupe latino-américain et Caraïbes: M^{me} Corlita Babb-Schaefer, Conseillère à la Mission permanente de la Barbade
- Groupe africain: M. Bamanga Abbas Malloum, Ambassadeur et Représentant permanent du Tchad
- Groupe D: M^{me} Karabaeva Madina, Attachée à la Mission permanente du Kirghizistan
- Pays en développement sans littoral: M. Rigoberto Gauto Vielman, Ambassadeur et Représentant permanent du Paraguay
- Pays les moins avancés (PMA): M. Dinesh Bhattarai, Ambassadeur et Représentant permanent du Népal

Délégations

- Chine: M. Chen Jianping, Représentant permanent adjoint
- Japon: M. Makio Miyagawa, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint
- Azerbaïdjan: M. Elchin Amirbayov, Ambassadeur et Représentant permanent

Séance de l'après-midi

Intervenants

- M. K. S. Jomo: Sous-Secrétaire général au Département des affaires économiques et sociales (par vidéoconférence avec New York)
- M. Heiner Flassbeck: Directeur de la Division de la mondialisation des stratégies et du développement de la CNUCED

Délégations

- Pakistan: M^{me} Tehmina Janjua: Représentante permanente adjointe
- Venezuela (République bolivarienne du): M. German Mundarain Hernandez, Ambassadeur et Représentant permanent
- Turquie: M. Ali Sait Akin, Représentant permanent adjoint
- Iran (République islamique d'): M. Alireza Moaiyeri, Ambassadeur et Représentant permanent
- Thaïlande: M. Vijavat Isarabhadki, Chargé d'affaires par intérim, Ambassadeur et Représentant permanent adjoint
- Mexique: M^{me} Mabel Gómez Oliver, Ambassadrice et Représentante permanente adjointe
- Trinité-et-Tobago: M. Dennis Francis, Ambassadeur et Représentant permanent
- Norvège: M^{me} Bente Angeli-Hansen, Ambassadrice et Représentante permanente
- Inde: M^{me} Nutan Kapoor Mahawar, Première Secrétaire à la Mission permanente
- Yémen: M. Ibrahim Al-Adoofi, Ambassadeur et Représentant permanent
- Maroc: M. Anas Alami-Hamedane, Premier Secrétaire à la Mission permanente
- Équateur: M. Carlos Santos, Conseiller à la Mission permanente
- Malaisie: M^{me} Anizan Siti Hajar Adnin, Représentante permanente adjointe
- Angola: M. Rui Livramento, Conseiller économique à la Mission permanente
- Égypte: M. Hisham Badr, Ambassadeur et Représentant permanent
- El Salvador: M^{me} Carmen Elena Castillo-Gallandat, Ministre conseillère

Organisations de la société civile

- Chambre de commerce internationale: M^{me} Jacqueline Côté, Représentante permanente
- Oxfam International: M. Ataollah Shafii, Conseiller en matière de politique

Annexe III

Participation¹

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion:

Afghanistan	Espagne
Afrique du Sud	Estonie
Albanie	Éthiopie
Algérie	ex-République yougoslave de Macédoine
Allemagne	Fédération de Russie
Angola	Finlande
Argentine	France
Australie	Gabon
Autriche	Ghana
Azerbaïdjan	Grèce
Bangladesh	Haïti
Barbade	Honduras
Bélarus	Hongrie
Belgique	Inde
Bénin	Indonésie
Bhoutan	Iran (République islamique d')
Brésil	Iraq
Bulgarie	Israël
Cameroun	Italie
Canada	Jamaïque
Chili	Japon
Chine	Kazakhstan
Chypre	Koweït
Colombie	Lesotho
Congo	Liban
Costa Rica	Lituanie
Croatie	Madagascar
Cuba	Malaisie
Djibouti	Mali
Égypte	Maroc
El Salvador	Maurice
Émirats arabes unis	Mauritanie
Équateur	Mexique

¹ La liste des participants porte la cote TD/B/EX(45)/Inf.1.

Mongolie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Mozambique	
Népal	Rwanda
Nicaragua	Serbie
Nigéria	Singapour
Norvège	Slovaquie
Oman	Suède
Pakistan	Tchad
Panama	Thaïlande
Paraguay	Trinité-et-Tobago
Pérou	Tunisie
Philippines	Turquie
Portugal	Ukraine
Qatar	Uruguay
République arabe syrienne	Venezuela (République bolivarienne du)
République dominicaine	Viet Nam
République tchèque	Yémen
Roumanie	Zambie
	Zimbabwe

2. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne siègent pas au Conseil du commerce et du développement, ont participé à la réunion:

Cambodge
Cap-Vert
Kirghizistan
Niger
Ouzbékistan
République démocratique populaire lao
Saint-Siège
Swaziland

3. L'observateur de la Palestine a participé à la réunion.

4. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Union africaine
Agence de coopération et d'information pour le commerce international
Communauté européenne
Ligue des États arabes
Organisation internationale de la Francophonie

5. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture était représentée à la réunion.

6. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion:

Organisation internationale du Travail

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

7. Les organisations non gouvernementales étaient représentées à la réunion:

Catégorie générale

Chambre de commerce international

Oxfam International

Village Suisse ONG
